

MOT DU MAIRE

Le dimanche 3 novembre dernier se tenaient des élections municipales partout au Québec. Vous avez été nombreux, électeurs et électrices de Carleton-sur-Mer, à voter, soit plus de 50 % du total de 3 427 inscrits sur la liste électorale. Bravo pour vous être exprimés par ce mode de scrutin.

Deux candidats ont été élus par acclamation, soit le poste de maire, ainsi que le poste de conseiller au siège numéro 5, occupé par M. Normand Parr.

À la suite de ces élections, de nouvelles personnes vont désormais siéger au sein du conseil municipal. La jeunesse est au rendez-vous en la personne de Steven Parent au siège numéro 1, Éric Caron au siège numéro 2, Jean-Simon Landry au siège numéro 3, Mathieu Lapointe au siège numéro 4 et France Leblanc, conseillère sortante au siège numéro 6.

Les nouveaux élus ont déjà commencé à se familiariser avec l'appareil municipal qui compte une multitude de dossiers. Tous ont reçu les dossiers dans lesquels ils représenteront et défendront la Ville de Carleton-sur-Mer au cours de leur mandat.

La priorité, pour les prochaines semaines, est la confection du prochain budget qui demande beaucoup d'efforts du personnel administratif de la Ville et de tout le conseil municipal.

Nous nous devons également de remercier les candidats sortants, soit messieurs Lauréat Plante, Raymond Deslauriers et Donald Falardeau, pour tout le travail effectué au cours de leur mandat. Les nombreux sacrifices de temps et d'énergie qu'ils ont donné à la communauté ne seront pas vains, j'en suis certain.

Merci de votre confiance et soyez assurés que votre conseil municipal continuera à travailler pour l'avancement de Carleton-sur-Mer.

Denis Henry, maire

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

À la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville :

- Séance d'ajournement le lundi 18 novembre, 20 h;
- Séance ordinaire le lundi 2 décembre, 20 h;
- Séance d'ajournement le lundi 16 décembre, 20 h;
- Séance extraordinaire le lundi 16 décembre, 20 h 10.

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 2 décembre 2013, 16 h.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS MISE EN VALEUR DES ARPENTS VERTS

Le développement et la mise en valeur du centre de plein air Les Arpents Verts vous intéressent? La Ville de Carleton-sur-Mer souhaite former un comité de bénévoles intéressés à s'impliquer activement afin de développer le plein potentiel du lieu et de le mettre en valeur, que ce soit par l'organisation d'activités spéciales au chalet, telles que des soupers thématiques, randonnées nocturnes, etc., ou par l'apport de nouvelles idées quant à l'entretien des pistes, la signalisation, etc. Vous désirez vous impliquer? Contactez-nous à info@carletonsurmer.com ou au 418 364-7073, poste 231.

VOTRE PLUS BELLE PHOTO D'AUTOMNE!

La Ville de Carleton-sur-Mer poursuit son concours de photos amateur afin d'embellir ses bâtiments municipaux. Deux photos sont choisies par saison. Un prix sera remis aux personnes sélectionnées.

Conditions du concours :

- Être citoyen ou citoyenne de la Ville de Carleton-sur-Mer;
- Être photographe amateur;
- Présenter une seule photo par saison;
- Les photos doivent présenter des scènes de Carleton-sur-Mer en automne (exemple : paysages, bâtiments, etc.);
- Les photos exposées auront une dimension approximative de 12 po X 18 po, vous devez donc nous fournir une photo qui pourra être agrandie sans perte de qualité graphique majeure;
- **Date de tombée – saison automnale : lundi 2 décembre.** Information et envoi de votre photo à l'adresse courriel suivante : info@carletonsurmer.com

LA VILLE VOUS INFORME

- **Fermeture du centre de transbordement de matériaux secs et ferreux de Saint-Omer**
Veuillez noter que le dernier jour d'opération pour la saison au centre de transbordement de matériaux secs et ferreux de Saint-Omer sera le mercredi 13 novembre.
- **Fermeture de la route du Banc, de l'avenue du Phare et de la promenade des Acadiens**
Veuillez noter que la route du Banc, l'avenue du Phare et la promenade des Acadiens seront fermées vers la mi-novembre à la première neige pour la saison hivernale.

LE RAID INTERNATIONAL GASPÉSIE

Vous avez sans doute entendu parler ces derniers temps du Raid international Gaspésie. Organisé par la Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer (SDMC), **cette compétition se tiendra à Carleton-sur-Mer du 11 au 14 septembre 2014.**

Visant une visibilité médiatique nationale, et surtout étrangère, ainsi que le prolongement de la saison touristique, la SDMC concocte depuis deux ans ce projet d'envergure internationale. Ce raid d'aventure fait appel au magnifique terrain de jeux que constitue le territoire gaspésien. Il rejoint les nouvelles tendances en matière de tourisme de plein air et d'aventure.

Compétition d'endurance multisports, les athlètes doivent recourir à plusieurs disciplines, tels le vélo de montagne, le trekking, en passant par le canot, l'escalade ou encore la nage, pour parcourir en équipe, durant 4 jours et sans connaître préalablement l'itinéraire, quelque 300 kilomètres.

Des équipes du Canada, d'Angleterre, de France, d'Italie, d'Afrique du Sud, du Brésil, du Mexique, des États-Unis, de l'Écosse, d'Argentine, d'Irlande et du Japon seront invitées à participer à cette compétition. Intéressés par ce genre d'épreuve, des médias spécialisés de ces pays accompagnent les équipes qui représentent en quelque sorte leur pays, d'où le potentiel de visibilité internationale hors du commun pour notre région.

En raison du haut niveau de difficulté de l'épreuve principale, un deuxième parcours, plus accessible, sera également proposé pour permettre une meilleure participation d'athlètes québécois et gaspésiens. Deux autres épreuves, une exclusive aux élèves du secondaire et une autre multigénérationnelle, complètent la compétition.

Cet événement récurrent met d'abord l'emphase sur la présence de journalistes nationaux et internationaux dans notre coin de pays. 70 % du budget de 700 000 \$ provient d'organismes privés. Des 30 % de fonds publics, la Ville de Carleton-sur-Mer, un des premiers bénéficiaires des retombées de cet événement, y contribue pour 2 %, soit 15 000 \$.

Pour plus de détails, visitez le www.raidinternationalgaspesie.com, ou encore, visionnez cette vidéo en suivant ce lien : www.youtube.com/embed/xArJTkn2180

Alain Bernier, responsable du développement économique et touristique

FESTIVAL LA VIRÉE : UN SUCCÈS QUI SE POURSUIT!

Maximum 90 tient à remercier toute la superbe équipe de bénévoles de la 13^e édition du festival La Virée, le comité organisateur, la Ville de Carleton-sur-Mer, les organismes partenaires et amis ainsi que tous les généreux commanditaires de la région sans qui cet événement n'aurait pas lieu. Merci également à la microbrasserie Le Naufrageur et au Centre des congrès de la Gaspésie pour leur accueil et à toutes celles et ceux qui ont encouragé le festival en achetant des billets de tirages. Voici le nom des gagnants parmi les 778 billets vendus : M. Gérald Michaud de Cap-Chat (1^{er} prix), M. Luc Vallée de Maria (2^e prix), Mme Johanne Landry de Carleton (3^e prix), Mme Jocelyne Roy de Carleton (4^e prix) et Mme Claudette Desjardins de Carleton (5^e prix).

À noter que l'esprit de La Virée a ensuite été prolongé avec la tenue de dix-huit ateliers-spectacles autour de la musique et de la danse traditionnelle, dispensés par Normand Legault et Denis Maheux à plus de quatre cents élèves des écoles primaires de Maria, Carleton, Saint-Omer et Nouvelle, et ce, jusqu'à la fin octobre. De plus, le groupe MAZ, qui s'est produit au festival en 2012, a procédé au pré-lancement de son deuxième album, *Chasse-Galerie*, le 8 novembre dernier à la microbrasserie Le Naufrageur, dans le cadre de la programmation été-automne de Maximum 90.

Rendez-vous l'an prochain du 10 au 12 octobre pour la 14^e édition!

CENTRE D'ARTISTES VASTE ET VAGUE

9 novembre au 15 décembre : Territoires partagés / Shared Lands – Exposition

Organisé dans le cadre du projet Mawita'jig – art et vision autochtones, *Territoires partagés / Shared Lands* est une exploration du territoire en relation avec les visions du monde, les histoires et les communautés qui les habitent.

Artistes : Jordan Bennett, Hannah Claus, Nadia Myre, Sonia Robertson. **Commissaire :** France Trépanier.

Les œuvres des artistes investiguent la complexité, la richesse et l'ambiguïté de cette notion, parfois acceptée, parfois contestée, de territoire partagé. Ces œuvres sont le résultat du processus de collaboration créative avec la communauté. *Territoires partagés / Shared Lands* est la première exposition de groupe de quatre artistes autochtones contemporains à Vaste et Vague. Elle permet d'explorer un univers où la vision du monde autochtone, les interrelations et l'oralité jouent un rôle de premier plan. Pour la durée de l'exposition, un programme d'interprétation et de médiation sera offert. Ce programme inclura des visites commentées pour les communautés et les écoles. Une publication portant sur le projet *Territoires partagés* rendra compte de cette importante initiative.

Heures d'ouverture de la salle d'exposition Desjardins :

■ mardi au samedi de 13 h à 16 h ■ jeudi et vendredi de 18 h à 20 h. Entrée libre. Bienvenue à toute la population!

774, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer, Québec, G0C 1J0 | 418 364-3123 | vasteetvague.ca

Direction générale : direction@vasteetvague.ca

Communications numériques et médiation culturelle : communication@vasteetvague.ca

NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (RÈGLEMENT 2013-243)

La Ville effectue ces changements pour :

- Améliorer et simplifier la tarification en fonction de l'utilisation;
- Améliorer la sécurité, l'efficacité, et la propreté des collectes;
- Uniformiser son approche avec la municipalité de Maria afin de réaliser des économies d'échelle pour le nouveau contrat DÉBUTANT LE 1^{ER} JANVIER 2014;
- Assurer une saine gestion des finances publiques.

Principaux changements :

- **TOUS LES USAGERS DEVRONT AVOIR RECOURS À L'UTILISATION DE BACS ROULANTS** (240 ou 360 litres) ou conteneurs à chargement avant pouvant être chargés mécaniquement à bord des camions.
- Les sacs et autres poubelles seront dorénavant refusés pour les collectes normales des ordures.
- Seuls les bacs verts ou noirs seront ramassés lors des collectes des ordures ménagères. Les bacs bleus repeints seront refusés afin d'enrayer les vols et afin d'éviter de contaminer le recyclage.
- La Ville continuera de fournir les bacs de recyclage bleus et en demeurera propriétaire.
- Le nombre maximal de bacs roulants sera limité à 3 pour le recyclage et 3 pour les ordures ménagères par unité d'évaluation, selon la fréquence de collecte ci-dessous.
- Les blocs à logements, entreprises, industries, commerces ou institutions qui requièrent plus de volume devront utiliser des conteneurs à chargement avant de 2 vg³ ou plus (4 bacs de 360 litres = 2 vg³)
- La tarification sera proportionnelle au volume utilisé et à la fréquence des collectes et elle tiendra compte des coûts de location des conteneurs à chargement avant.
- **Type de collecte** **Type de bac** **Fréquence**
 - Ordures Bacs roulants Aux deux semaines, et à toutes les semaines de mai à septembre
 - Ordures Conteneurs à chargement avant À toutes les semaines
 - Recyclage Bacs roulants Aux deux semaines
 - Recyclage Conteneurs à chargement avant Aux deux semaines

Afin de respecter les exigences gouvernementales et les bonnes pratiques environnementales, la Ville continuera à fournir des **collectes spéciales** en bordure de chemin, à opérer des **points de collecte** pour récupérer des types d'objets spécifiques et à offrir les services de l'**écocentre** de Saint-Omer. Les détails concernant ces services vous seront fournis sur votre prochain horaire de cueillettes.

AVIS PUBLIC

Avis public est, par le présent, donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 11 novembre 2013, 20 h, le règlement numéro 2013-243 abrogeant le règlement 2009-159 concernant l'entreposage, la collecte, le transport et la disposition des déchets solides et des matières recyclables et le remplaçant par le règlement 2013-243 concernant la gestion des matières résiduelles.

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'affaires.

Le règlement 2013-243 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 12 novembre 2013.

Danick Boulay, directeur général et greffier

(Parution et publication *Du coin de l'œil*, le 14 novembre 2013)

ASSOCIATION DES POMPIERS DE CARLETON-SUR-MER

■ Chef pompier d'un jour ■

Le mardi 8 octobre dernier se déroulait, dans le cadre de la Semaine de prévention des incendies, l'évènement ***Chef pompier d'un jour***. Pour cette occasion, deux élèves du primaire ont été sélectionnés au hasard, parmi tous ceux qui avaient participé au concours de dessin organisé par les pompiers. Les deux gagnants sont **Guillaume Lavergne, de l'école des Audomarois de Saint-Omer, et Meg-Anne Dupuis, de l'école Bourg de Carleton**. Ils ont eu droit à un souper au restaurant, une balade en camion de pompiers, et ils ont pu éteindre un incendie avec un extincteur, ainsi qu'avec un boyau incendie. Ils ont également reçu en souvenir un extincteur portatif, un détecteur de fumée, une lampe frontale et autres objets. Nous tenons à remercier chaleureusement le gérant de la quincaillerie BMR de Saint-Omer, monsieur Marc-André Dufour, pour nous avoir offert gratuitement les deux extincteurs et les deux détecteurs de fumée, ainsi que la propriétaire de la boutique Le coin du travailleur, madame Lyne Ouellon, pour les lampes frontales.

Merci également à messieurs Steve Rioux et Jean-François Richard, de la pharmacie Jean Coutu, pour nous avoir offert des bonbons qui ont été distribués dans les rues de Carleton à l'occasion de l'Halloween. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de ces activités!

■ **Rappel** : le changement d'heure est l'occasion de changer les piles de vos détecteurs de fumée!

LA GUIGNOLÉE

Cette année encore, les Chevaliers de Colomb et les Lions s'associent pour la tenue de la Guignolée, qui aura lieu le 1^{er} décembre prochain. Les bénévoles passeront de maison en maison afin de recueillir vos dons et denrées non périssables dès 10 h et jusqu'en après-midi. Le rassemblement des bénévoles est à 9 h 30 à l'ancienne usine de transformation de poisson (rue de la Gare). Les équipes et l'itinéraire se feront sur place.

LE SACREMENT DE LA CONFIRMATION

Une démarche de préparation au sacrement de la Confirmation est offerte pour des adultes (16 ans et plus) qui souhaitent vivre cette étape dans leur vie. Il est toujours possible de s'inscrire auprès de la Fabrique de votre paroisse (à Nouvelle au 418 794-2851, à Saint-Omer au 418 364-3808, à Carleton au 418 364-3972 et à Maria au 418 759-3710). Un accompagnement spécial est aussi offert pour ceux et celles qui souhaitent commencer un cheminement en vue de recevoir le sacrement du Baptême. Vous pouvez également vous informer au bureau de la Fabrique. Il nous fera plaisir de vous accueillir!

CHEVALIERS DE COLOMB DE CARLETON

- **Réunion mensuelle** : le mardi 19 novembre à 19 h pour l'exécutif et à 19 h 30 pour l'assemblée générale.
- **Souper fraternel** : le 1^{er} décembre prochain, au local habituel. Coût : 20 \$ par personne. Apportez vos consommations. Les billets sont en vente auprès de certains chevaliers et le frère Réjean Bourdelais est le responsable (418 364-3117).

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE CARLETON

- **Tournoi de cribbage** : le samedi 16 novembre à la salle Charles-Dugas. Inscription à 12 h 30 au coût de 10 \$. Information auprès d'Éveline au 418 364-7439 ou Cloride au 418 364-3943. Bienvenue à tous les membres!
- **Soirée de danse** : le samedi 23 novembre à la salle Charles-Dugas de Carleton. Musique par Annette et Gordon. Bienvenue à tous!

AVIS PUBLIC DU RÉSULTAT DE L'ÉLECTION SCRUTIN DU 3 NOVEMBRE 2013

Avis public est, par la présente, donné par Danick Boulay, président d'élection, que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	Nom de la personne élue
Maire	Denis Henry
Conseiller, poste numéro 1	Steven Parent
Conseiller, poste numéro 2	Éric Caron
Conseiller, poste numéro 3	Jean-Simon Landry
Conseiller, poste numéro 4	Mathieu Lapointe
Conseiller, poste numéro 5	Normand Parr
Conseiller, poste numéro 6	France Leblanc

Donné à Carleton-sur-Mer, le 4 novembre 2013.

Danick Boulay, président d'élection

(Publication *Du coin de l'œil*, le 14 novembre 2013)

PARADE DU PÈRE NOËL

La parade du père Noël défilera dans nos rues le **dimanche 8 décembre** prochain pour le plaisir des enfants! Le départ est prévu à 13 h dans la cour de CHAU-TVA à destination du Quai des arts. L'activité est une collaboration des Chevaliers de Colomb et du Club Lions.

ACTUALITÉS DU CLUB LIONS

Le banquet du 45^e anniversaire du club Lions de Carleton-sur-Mer, qui se tenait à l'Hostellerie Baie Bleue le 26 octobre dernier, a été un franc succès. Une centaine de personnes étaient de la fête, dont plusieurs membres fondateurs : messieurs Victor Allard, Pierre Bernard, Jean-Guy Cyr, Roger Goulet, Sabin Harvey, James McBrearty et Robert Porlier. Parmi les invités, nous avons eu l'honneur de recevoir Mme Lucette Landry, épouse de Germain Deslauriers, un membre qui a marqué l'histoire du Club, ainsi que M. Nelson Fournier, gouverneur du district et Mme Mabel Baker, présidente de zone. Les clubs de Paspébiac, Saint-Anaclet, Chandler, Bic et Mont-Joli s'étaient déplacés pour l'occasion, de même que d'anciens membres habitant aujourd'hui à l'extérieur. Nous sommes heureux de constater que les Lions, les anciens comme les nouveaux, sont toujours aussi impliqués et dynamiques!

Les gâteaux aux fruits des Lions sont en vente auprès des membres du Club, à la quincaillerie BMR de Saint-Omer et au magasin André Landry, au coût de 15 \$. Les gâteaux sont aussi disponibles dans certains autres commerces de Carleton-sur-Mer. Merci d'encourager nos œuvres!

BROCHURE SUR L'ÉGLISE ST-JOSEPH

En octobre dernier, l'Écomusée Tracadieche a procédé au lancement d'une brochure de 32 pages dédiée à l'église St-Joseph de Carleton, qui met en lumière l'histoire, mais aussi toute la richesse artistique qui caractérise cette église, érigée à compter de 1850. Pour la réalisation, l'Écomusée a pu compter sur l'expertise de madame Nicole Allard, historienne de l'art, à la recherche et à la rédaction, et de madame Joan-Carole Beaulieu, conceptrice visuelle, qui, en unissant leurs talents, ont rendu possible cette superbe brochure *Regard sur l'église St-Joseph de Carleton*. La brochure est disponible, au coût de 5 \$, à l'hôtel de ville de Carleton-sur-Mer et à la réception du Manoir Belle Plage.

FABRIQUE DE CARLETON

La collecte de l'église (édition 2013) s'est terminée sur une note d'espérance. Votre générosité s'est avérée rassurante, puisqu'elle démontre votre attachement aux valeurs chrétiennes qui nous habitent. Par ce geste de partage vous permettez non seulement de protéger notre église, mais également la continuité des services qui vous sont offerts. Le montant total amassé se chiffre à 11 458,80 \$ et sera utilisé à 100 % pour les besoins de notre église. Merci à tous nos bénévoles, qui nous sont si dévoués. Merci à monsieur Jean-Marc Tremblay, président et organisateur de cette collecte, à monsieur Denis Henry, président d'honneur, et merci à vous chers paroissiens et paroissiennes pour votre soutien.